



# Dossier de presse

Décembre 2020

GREENPEACE

Qu'est-ce qu'un boulet du climat?

Le Prix

La sélection 2020

- ✈️ Jean-Baptiste Djebbari : le pilote du crash climatique
- 👛 Olivia Grégoire : l'amie du MEDEF et des gros pollueurs
- 💰 Bruno Lemaire : le fossile de Bercy
- 🐝 Barbara Pompili : la tueuse d'abeilles
- 🏠 Emmanuelle Wargon : la marchande de passoires
- 🎭 Pascal Canfin : l'hypocrite de Bruxelles
- 🌴 Mohamed Laqhila : le VRP de l'huile de palme
- 🚫 Jacques Maire : le mythe du CETA
- 🦞 François de Rugy : l'absentéiste du climat
- 🇪🇺 Laurent Saint-Martin : le fossoyeur de la Convention citoyenne

Focus sur la Convention citoyenne et le budget 2021

## Qu'est-ce qu'un boulet du climat?

Professionnel·les du renoncement, spécialistes de la poudre aux yeux ou adeptes de quolibets caricaturaux visant à disqualifier les écologistes, les boulets du climat sont une espèce bien répandue au sein de la classe politique.

Occupant des postes à responsabilité au gouvernement, à l'Assemblée nationale ou au Parlement européen, le boulet a bien intégré le climat à ses discours mais il oublie son caractère urgent dès lors qu'il faut agir. Il parle avec aisance de "budget vert", de "neutralité carbone" ou de transition énergétique mais reste piégé dans un logiciel du passé qui oppose économie, emploi et écologie. En total décalage avec son époque, marquée par la crise climatique et les bouleversements socio-économiques liés à la pandémie de la Covid 19, il défend bec et ongles la doctrine des petits pas et des compromis mous, en somme le statut quo. Il se compromet également en refusant toute contrainte pour les entreprises polluantes ou toute mesure susceptible de faire évoluer significativement notre modèle économique, alors même que la communauté scientifique s'accorde à dire que notre façon de vivre n'est plus tenable.

Les boulets du climat sont donc ces responsables politiques qui ont touché le fond en engageant leur crédibilité sur des lois, des votes, des amendements voire des arbitrages plus discrets, défavorables au climat, à la planète et au vivant.

Leurs fait d'armes : ils et elles ont à leur actif une autorisation de pesticides, le financement d'énergies fossiles, des chèques en blanc à des entreprises polluantes ou la promotion de fausses solutions.

Leur croix : ils et elles porteront longtemps la responsabilité de ces décisions.

## Le Prix

Mardi 8 décembre, **Greenpeace France** lance un nouveau prix politique et satirique, **les Boulets du Climat**, qui récompense le pire de l'inaction climatique.

Pour cette première édition, dix responsables politiques "qui ont touché le fond" ont été sélectionné-es parmi la majorité présidentielle, dans deux catégories : membres du gouvernement et parlementaires.

L'annonce des lauréat-es aura lieu début 2021 à l'issue d'un vote du public sur le site boulets-du-climat.fr.

*"Cinq ans après la signature de l'accord de Paris, le constat est clair : le compte n'y est toujours pas !<sup>1</sup> Pourquoi ? Précisément parce que trop de responsables politiques au pouvoir se conduisent en véritables "boulets", depuis le sommet de l'État jusqu'à l'Assemblée nationale.*

*Ce qui caractérise le boulet du climat, c'est son entêtement à considérer l'écologie comme un élément purement marketing de l'action politique, sans se soucier de l'efficacité des mesures prises. Résultat : il plombe l'agenda climatique et nous entraîne vers le fond",* commente **Clément Sénéchal**, chargé de campagne politiques climatiques pour Greenpeace France.

Au cours de cette année 2020, les débats autour de "la relance verte" ou des propositions de la Convention citoyenne pour le climat ont montré que les intérêts des grands groupes industriels restent largement prioritaires pour le gouvernement et la majorité.

*"Toutes les mesures budgétaires de la Convention citoyenne ont été vidées de leur substance dans le budget 2021; il ne reste que l'habillement. Quant aux autres mesures structurantes, comme l'interdiction des publicités climaticides, le gouvernement est carrément entré en campagne publique contre les citoyen-nes. Ce logiciel obsolète va nous piéger pendant plusieurs années dans une trajectoire économique insoutenable pour l'humanité.",* poursuit **Clément Sénéchal**.

---

<sup>1</sup> Selon le Haut Conseil pour le climat, la France a diminué ses émissions de gaz à effet de serre d'environ 1% par an depuis 2015. C'est [très en deçà](#) des efforts nécessaires pour se mettre sur une trajectoire 1,5°C.

## La sélection 2020

Dans la catégorie “gouvernement” sont nommé-es :

- **Jean-Baptiste Djebbari** Ministre délégué chargé des Transports pour son soutien sans faille au secteur aérien
- **Olivia Grégoire** Secrétaire d’État à l’économie sociale, solidaire et responsable pour ses plaidoyers en faveur de chèques en blanc aux industries polluantes
- **Bruno Lemaire** Ministre de l’Économie, des Finances et de la Relance pour sa conception de l’impôt qui favorise les riches au détriment de la transition écologique
- **Barbara Pompili** Ministre de la Transition écologique pour la réintroduction des néonicotinoïdes, tueurs d’abeilles
- **Emmanuelle Wargon** Ministre déléguée chargée du Logement pour les manquements de sa politique de rénovation thermique

Dans la catégorie “parlementaire” sont nommé-es :

- **Pascal Canfin** Député européen pour son soutien au financement de projets gaziers polluants
- **Mohamed Laqhila** Député des Bouches-du-Rhône pour son lobbying en faveur de l’huile de palme et Total
- **Jacques Maire** Député des Hauts-de-Seine pour sa mauvaise foi en tant que rapporteur sur le CETA
- **François de Rugy** Député des Hauts-de-Seine pour le vide de la loi Énergie-Climat
- **Laurent Saint-Martin** Député du Val-de-Marne pour le refus d’intégrer au budget les propositions de la Convention citoyenne pour le climat

## ✈️ Jean-Baptiste Djebbari : le pilote du crash climatique



Ancien pilote d'avion, Jean-Baptiste Djebbari est le Monsieur Transports du gouvernement Castex.

À ce titre, il œuvre activement à la relance de l'aérien sans se préoccuper de l'impact considérable du secteur sur le changement climatique.

### La mascarade de "l'avion vert"

Pour Greenpeace France, la crise climatique nécessite de réduire le trafic aérien et donc de transformer le secteur en profondeur. Évitant soigneusement le débat sur cette nécessaire régulation, Jean-Baptiste Djebbari a trouvé la parade : mettre de "l'avion vert" partout - par exemple dans le projet de terminal 4 à Roissy (au lieu de l'abandonner clairement et définitivement). Il s'agit d'une fausse solution car les technologies comme l'avion à hydrogène ne seront pas prêtes dans des délais compatibles avec l'urgence climatique, et elles ne suffiront pas si le trafic aérien repart comme avant.

Cette défense obstinée de l'aérien l'amène à rejeter toute mesure climatique, y compris celles proposées par la Convention citoyenne, notamment : le renforcement de l'écotaxe sur les billets d'avion ([qu'il juge "délétère"](#)), l'abandon de tous les projets d'extension d'aéroports, ou l'élargissement de l'interdiction des vols domestiques quand une solution alternative en train existe... Motif invoqué : ces mesures menaceraient la croissance du secteur pour limiter son impact sur le climat (ce qui correspond précisément à la mission confiée par le gouvernement à la CCC !).

Suite aux chèques en blanc accordés par le gouvernement en soutien au secteur (15 milliards d'euros pour l'aéronautique, dont sept milliards pour Air France), le gouvernement s'est engagé à supprimer les vols intérieurs dès lors qu'une alternative en train en moins de 2h30<sup>2</sup> est possible, à l'exclusion des vols en correspondance. Or, cette mesure tient plus de l'affichage que de l'efficacité climatique : [seules 5 liaisons sur les 108](#) lignes intérieures (hors Corse et Outre-mer) seraient concernées. De plus, cela reste une annonce à ce stade.

### Rail vs aérien : deux poids, deux mesures

Alors qu'on estime que prendre l'avion est [au moins 40 fois plus polluant](#) que le train pour un même trajet, le ferroviaire souffre de sous-investissement depuis des années, ce qui a peu à peu entraîné une dégradation de l'offre ainsi que la fermeture de nombreuses lignes en régions et de trains de nuit. [Le dernier budget](#) n'a pourtant pas apporté les investissements massifs et pérennes nécessaires. A l'Assemblée nationale, la majorité parlementaire, a retoqué des amendements clés pour le rail, à l'image de celui qui proposait d'abaisser la TVA à 5,5% pour le train et les autres mobilités collectives<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup> La CCC demandait une suppression des lignes avec une alternative en moins de 04h

<sup>3</sup> Au moment où ce document est rédigé, l'amendement TVA a été retoqué en première lecture à l'Assemblée nationale mais adopté par le Sénat malgré un avis défavorable du gouvernement.

 **Olivia Grégoire** : l'amie du MEDEF et des gros pollueurs

Secrétaire d'État à l'Économie sociale, solidaire et responsable rattachée à Bercy, Olivia Grégoire a été en première ligne pour défendre le plan de relance du gouvernement supposé "vert" tout en s'opposant à toutes contraintes sur les entreprises polluantes.



© Vincent Isore JP3 Press

## Le refus catégorique de contreparties environnementales

La dérégulation à tous crins de l'activité économique est contradictoire avec un développement maîtrisé, respectueux de l'accord de Paris. Les plans de soutien et de relance auraient dû être l'occasion d'engager une transformation profonde des industries polluantes. Pourtant, tout au long des débats, la ligne du gouvernement a été celle d'un refus quasi dogmatique de toute contrainte sur les entreprises, notamment via l'introduction de contreparties exigées en échange des aides d'État.

En tant que députée, d'abord en commission des finances, Olivia Grégoire a été l'une des voix à s'affirmer contre l'[amendement](#) proposé par sa collègue Barbara Pompili (encore députée à l'époque) qui proposait d'introduire des éco-conditionnalités contraignantes aux aides d'État. Plus tard [en séance](#), elle prend à nouveau la parole pour balayer le principe même de contrepartie qu'elle juge "absurde".

## L'art du greenwashing

En guise de "contreparties écologiques", Bercy a pris le parti de proposer des mécanismes qui n'ont rien de contraignant : des chartes ou des engagements volontaires (ex : Air France doit devenir "la compagnie la plus respectueuse de l'environnement") qui n'engagent que ceux qui y croient. Avec le soutien actif d'Olivia Grégoire, il fait voter des amendements qui n'ajoutent aucune obligation légale supplémentaire pour les entreprises. Du pur greenwashing derrière lequel se cache la défense d'un système économique qui détruit la planète.

Interpellée en ligne par les citoyen·nes soucieux de l'usage de l'argent public, elle s'est émue [publiquement](#) du coût carbone de l'opération, mineur en l'occurrence, plutôt que de répondre sur le fond.

Sans surprise, elle refuse de débattre des [néonicotinoïdes](#) (ici sur le Talk du Figaro elle défend une posture d'action face aux "incantations écologiques") ou de l'[ISF](#).

💰 **Bruno Lemaire** : le fossile de Bercy



Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, Bruno Lemaire est à la tête d'un des ministères les plus stratégiques du gouvernement pour soutenir (ou verrouiller ?) la transition écologique. Il défend notamment une conception de l'impôt très libérale, à l'exact opposé d'une fiscalité juste et écologique réclamée par les ONG.

## **Le refus du partage de l'effort**

Taxer les plus aisés ? Jamais ! C'est en substance ce que ne cesse de répéter Bruno Lemaire qui entend préserver la croissance à tout prix. Qu'importe si même [le FMI](#) le recommande pour faire face à la crise.

De fait, la taxe carbone actuelle pèse [plus sur les plus modestes](#) et la crise des gilets jaunes a prouvé qu'il est nécessaire de placer la justice sociale au cœur de la transition écologique. Cela implique de revoir le partage de l'effort pour soumettre les plus aisés à une juste contribution, revue à la hausse. Greenpeace a, par exemple, montré que la création d'un ISF climatique, mettant les plus fortunés à juste contribution en fonction de l'empreinte carbone de leur patrimoine financier, pourrait permettre d'engranger au total environ [10 milliards d'euros par an](#) dans les caisses de l'État.

À l'inverse, le plan de relance de Bercy a été l'occasion d'accéder à une demande historique du MEDEF : une baisse des impôts de production à hauteur de 10 milliards d'euros par an qui profitera principalement aux grandes entreprises, en particulier les plus polluantes. Une mesure appelée à durer et immédiatement saluée par le patron des patrons, Geoffroy Roux de Bezieux.

## **Le gardien des intérêts de l'industrie fossile**

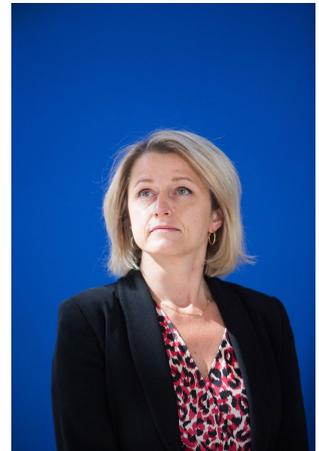
En novembre 2018, il promettait [d'interdire aux banques de financer les industries fossiles](#) si elles ne s'arrêtaient pas d'elles-mêmes. Deux ans plus tard, toujours aucune législation, et les banques françaises continuent d'investir des milliards dans ces énergies et d'engranger des profits mirobolants sur la destruction du climat.

Également, alors que la France s'est engagée à ne plus subventionner les énergies fossiles en 2025 au plus tard, le ministre a présenté en octobre de cette année un "plan climat pour les financements à l'export" qui prévoit que les garanties à l'export continueront à soutenir le gaz jusqu'en 2035 (trop tard évidemment pour respecter l'accord de Paris).

Cette opposition farouche à toute réglementation climatique sur les entreprises se retrouve également dans le veto qu'il a mis sur la proposition de plusieurs ONG, dont Greenpeace, et de la CCC d'instaurer une [loi Évin sur le climat](#) qui prohiberait toute publicité pour des marchandises climaticides (comme les SUV).

 **Barbara Pompili** : la tueuse d'abeilles

Ancienne présidente de la commission développement durable à l'Assemblée Nationale, Barbara est désormais ministre de la Transition écologique (pas forcément solidaire ...). Elle prépare actuellement une loi Climat censée traduire une partie des mesures de la Convention citoyenne pour le climat.



## Le renoncement des néonicotinoïdes

Après avoir porté le combat pour l'interdiction des néonicotinoïdes en France en 2016 dans le cadre de la loi sur la biodiversité, Barbara Pompili [a fait voter leur réintroduction à l'automne 2020](#) pour les betteraves, à la faveur d'un projet de loi qui porte sa signature. À l'époque, en 2016, elle insistait pourtant sur les dangers des néonicotinoïdes pour notre santé. "Nous avons une responsabilité envers nos enfants", déclarait-elle.

Ce [revirement spectaculaire](#) ouvre possiblement la voie à d'autres dérogations pour d'autres cultures, malgré la toxicité de ces pesticides tueurs d'abeilles.

Bien qu'elle prétende "[assumer complètement](#)" ce cette décision, elle n'était [pas présente dans l'hémicycle](#) ce jour-là.

## Une professionnelle des volte-face

Depuis sa nomination, Barbara Pompili a changé son fusil d'épaule et épouse désormais totalement le logiciel du gouvernement qui consiste à contenter d'abord les lobbies industriels et financiers au détriment de la transition écologique. Sur la sortie caricaturale d'E. Macron comparant les opposants à la 5G à des "Amish, adeptes de la lampe à huile", elle abonde en ciblant "[ceux qui veulent mettre l'économie à terre](#)". C'est pourtant une proposition de la CCC, dont elle a la charge, qui demande [un moratoire sur la 5G](#), en entendant que des évaluations démontrent "les avantages et les inconvénients de la 5G par rapport à la technologie existante".

Autre exemple de mépris à l'égard des citoyen·nes : [auditionnée en commission développement durable](#), elle explique que, comme les émissions de l'aérien ont baissé avec la crise, leur proposition d'augmenter les taxes sur l'aérien ne sont plus nécessaires. Mauvaise foi absolue.

Idem sur le malus au poids qui prévoyait une taxe pour dissuader l'achat de véhicules les plus lourds, les fameux SUV, extrêmement polluants. Elle prétend avoir gagné un arbitrage historique sur Bercy, alors que le dispositif retenu ne concernera finalement que 1 à 2% des ventes d'automobiles, pour [un résultat purement symbolique](#) très loin de la proposition des citoyen·es qui se retrouve vidée de sa substance.

À ce rythme, la loi CCC qu'elle portera cet hiver devrait accoucher d'une souris : une série de "mesures cosmétiques" très éloignées de l'objectif initiale de la CCC, à savoir « *définir les mesures structurantes pour parvenir, dans un esprit de justice sociale, à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % d'ici 2030 par rapport à 1990* ».



**Emmanuelle Wargon** : la marchande de passoires

Ancienne directrice de la communication et des affaires publiques chez Danone, Emmanuelle Wargon est désormais ministre déléguée chargée du Logement auprès du ministère de la Transition énergétique. Elle pilote notamment le chantier de la rénovation énergétique présenté comme une priorité par le gouvernement.

## Ministre du logement indécent

On sait que la rénovation thermique est un levier important de la transition énergétique, car elle pourrait faire baisser les émissions de gaz à effet de serre, tout en créant de l'emploi et en permettant aux ménages de faire des économies. À propos des passoires thermiques (logements très énergivores occupés par des personnes aux revenus modestes), Emmanuel Macron s'est d'ailleurs engagé, dans son [programme électoral](#), à rénover "la moitié des logements-passoires dès 2022" et à interdire "les passoires énergétiques" à la location "à compter de 2025". Le plan de relance présenté début septembre a été vendu comme "mettant le paquet" sur ce secteur avec des "moyens exceptionnels" selon E. Wargon. Mais le compte n'y est pas et c'est [un nouveau quinquennat perdu pour la rénovation](#).

[Les sommes débloquées et annoncées en grandes pompes s'avèrent très insuffisantes](#) pour tenir ces objectifs. Par ailleurs, alors que le mal-logement devrait être la priorité, le dispositif [Ma Prim Renov](#) qui permettait aux plus modestes d'accéder à la rénovation à moindre frais, a été étendu à tous les propriétaires, même les plus aisés, qui risquent de capter cet argent alors qu'ils ont les moyens de faire ces travaux.

Enfin, le décret "décence" (également présenté comme une grande avancée écologique en juillet 2020 au moment du [Conseil de défense écologique](#)), censé permettre aux locataires résidant dans des logements mal isolés de se retourner contre leur propriétaire en exigeant des travaux d'isolation à partir de 2023, est de la pure poudre aux yeux. Dans les faits, à peine plus de 2% des passoires thermiques actuellement louées seront concernées (soit environ 120 000 logements) !

## Nouvel échec en vue pour la CCC

[Plusieurs propositions fortes émanent de la Convention citoyenne](#) sur le logement, par exemple obliger progressivement les propriétaires occupants et bailleurs à rénover de manière globale ou à mettre en place un système progressif d'aides à la rénovation, avec prêts et subventions pour les plus démunis. Sauf que, tout ce qui relève de l'interdiction ou de l'obligation est pour l'instant soigneusement écarté par Emmanuelle Wargon, alors qu'on sait que les mécanismes purement incitatifs restent insuffisants.

 **Pascal Canfin** : l'hypocrite de Bruxelles

Ancien directeur du WWF, Pascal Canfin est une personnalité bien connue du Parlement européen, où il préside la commission environnement. Autrefois, il a siégé dans les rangs des Verts avant d'être élu sur la liste du parti présidentiel Renaissance. Depuis, il joue la caution verte d'Emmanuel Macron à Bruxelles, quand bien même ses propres actes vont régulièrement à rebours de la transition écologique.



## Du compromis à Bruxelles ...

À Bruxelles, des milliards vont être injectés pour “verdir l'économie”, sauf qu'au sein du plan de relance européen se nichent certaines enveloppes qui visent à continuer à subventionner des énergies du passé, comme le gaz ou le nucléaire, soutenues par Pascal Canfin et son groupe Renew.

Par ailleurs, [29 milliards](#) d'euros ont déjà été débloqués pour 32 projets liés à l'exploitation de gaz. Cette énergie fossile a également été incluse dans les projets pouvant bénéficier du fonds de transition juste, qui ouvrent la voie à de nouveaux projets gaziers en Europe qui s'étaleront sur des décennies, dans les pays de l'Est notamment.

De même, Pascal Canfin ne s'est pas opposé à l'inclusion du nucléaire. Logique quand on sait que la France fait feu de tout bois pour promouvoir ses EPR malgré les déboires de cette technologie. Le nucléaire n'a pourtant rien d'une énergie verte.

Dans la même logique, il est également dans l'ambiguïté vis-à-vis des traités de libre-échange : s'il fait des déclarations souvent critiques sur les conséquences de ces traités, il a voté sans sourciller pour l'[accord UE Viêt-Nam en février 2020](#), n'a pas clairement pris position sur le CETA et a attendu les revirements ambigus d'Emmanuel Macron pour reconnaître clairement que le [Mercosur](#), qui représente une réelle [menace pour une Amazonie](#) déjà très malmenée par la gestion catastrophique de Jair Bolsonaro, pose problème.

## .... à la compromission à Paris

Depuis son ralliement à Emmanuel Macron, Pascal Canfin endosse pleinement la ligne du gouvernement, qu'il justifie systématiquement, en octroyant des [satisfecit à son inaction climatique](#) ou en venant faire le service après-vente de mesures injustifiables, comme sur la réintroduction [des néonicotinoïdes](#).



**Mohamed Laqhila** : le VRR de l'huile de palme

Député En Marche des Bouches-du-Rhône et membre de la commission des finances, Mohamed Laqhila a été au cœur d'un des épisodes les plus marquants des discussions à l'Assemblée nationale fin 2019 autour de la question de l'huile de palme. À l'époque, l'affaire avait suscité une forte indignation citoyenne et l'émoi jusque dans les rangs de la majorité.

## **Faire le jeu de Total, en catimini...**

En novembre 2019, durant le vote du PLF 2020, il porte en toute discrétion, et au dernier moment, un amendement qui repousse à 2026 la suppression de la niche fiscale sur les agrocarburants à base d'huile de palme, qui devait entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020, comme l'avait demandé le patron de Total Patrick Pouyanné, quelques jours plus tôt, [dans les colonnes du JDD](#).

Suite à la mobilisation en urgence des militantes et militants de Greenpeace et d'autres associations, son amendement est finalement rejeté à une large majorité ([58 voix contre et 2 pour](#)) lors d'un second vote organisé à la hâte.

Cet avantage fiscal aurait permis à Total d'économiser entre 70 et 80 millions d'euros par an en exploitant de l'huile de palme dans sa raffinerie de la Mède, près de Marseille... dans la circonscription de M. Laqhila (quel hasard).

## **... au détriment des forêts tropicales**

Cette activité a pourtant un [impact ravageur sur la déforestation](#) en Asie du Sud-Est, notamment en Indonésie ou en Malaisie : la production d'agrocarburants à base d'huile de palme serait responsable de [trois fois plus d'émissions de gaz à effet de serre que les carburants fossiles](#). En Europe, plus de la moitié de l'huile de palme consommée l'est sous forme de carburant. En France, ce chiffre grimpe à 75%. Il y avait donc urgence à mettre un terme à cette aberration écologique financée à leur insu par les contribuables.

## 🚫 Jacques Maire : le mytho du CETA

Ancien socialiste qui a rejoint LREM, Jacques Maire est député des Hauts-de-Seine, membre de la commission des affaires étrangères et rapporteur du CETA, qu'il a défendu malgré les manques de garanties concernant l'environnement ou l'agriculture.



© Aurélien Montessard / R3 Press

### Le CETA : un traité climaticide

Jacques Maire a été le rapporteur sur la ratification du CETA, accord de libre-échange entre l'Europe et le Canada, adopté par la majorité présidentielle en juillet 2019.

En cours d'application provisoire depuis 2017, le CETA est considéré comme un accord climaticide pour plusieurs raisons :

- tribunaux d'arbitrage qui permettent aux investisseurs d'attaquer les États lorsque des contraintes sociales et environnementales entravent leurs activités ;
- manque de dispositions contraignantes dans l'accord qui laisse craindre un nivellement par le bas des normes environnementales plus élevées en Europe qu'au Canada (principe de précaution, usage des hormones de croissance, des antibiotiques, des farines animales, des organismes génétiquement modifiés (OGM) et des pesticides) ;
- mise en concurrence des modèles agricoles qui va à l'encontre de la logique de relocalisation dont le gouvernement se réclame depuis la crise du COVID et qui menace l'agriculture paysanne pourvoyeuse d'emplois locaux et de produits de qualité respectueux de l'environnement.

L'accord pose également un problème démocratique puisqu'une large majorité de la population s'oppose aux traités de libre-échange : [82% estiment que la France devrait s'opposer à tout accord de libre-échange](#) avec des pays qui ne réduisent pas suffisamment leurs émissions de gaz à effet de serre. La Convention citoyenne pour le climat a d'ailleurs demandé son abandon l'année suivante.

### L'arnaque du "veto climatique"

Face aux critiques des ONG, Jacques Maire a défendu l'existence d'un "veto climatique" censé permettre aux États de défendre des mesures environnementales contre les attaques éventuelles d'entreprises devant les tribunaux d'arbitrage. Or dans les faits, ce "veto" n'en est pas vraiment un, puisqu'il ne permet pas à l'état attaqué de bloquer unilatéralement la procédure, comme l'explique un article du [Monde](#) de juillet 2019.



**François de Rugy** : l'absentéiste du climat

© Vincent Isore IP3 Press



En matière d'écologie, le bilan du ministre François de Rugy [n'aura pas marqué les annales](#). Seul fait notable à son actif : il a porté la loi Énergie-Climat, adoptée à l'automne 2019 après sa démission. Redevenu député, il "sèche" désormais l'Assemblée dès qu'un vote gênant est à l'agenda, par exemple sur les néonicotinoïdes (voir plus bas).

## Une "petite loi énergie" qui sauve plus le nucléaire que le climat

Alors même qu'elle déclare "l'urgence écologique et climatique", la loi Énergie-Climat a surtout acté le report de dix ans de la réduction de la part de nucléaire à 50% dans le mix énergétique, soit à échéance 2035.

Sur le volet climatique, elle signe le manque d'ambition de la France pour relever le défi de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C d'ici la fin du siècle, comme le préconise le GIEC. En effet, en fixant des objectifs trop lointains et trop vagues et en oubliant de réhausser ceux à court terme (neutralité carbone en 2050 plutôt que 2040, pas de mise à jour sur l'objectif à 2030) le gouvernement s'est contenté de repousser les efforts à plus tard, se révélant incapable de prendre les mesures qui s'imposent pour enclencher une quelconque dynamique.

## La claque de l'Affaire du Siècle

En poste au ministère de l'Écologie lorsque l'initiative "l'Affaire du Siècle" est lancée, François de Rugy est alors l'un des premiers visés par cette pétition et son succès inédit (plus de deux millions de signatures). Suite au dépôt du recours de quatre associations (Greenpeace, FNH, Oxfam et Notre Affaire à tous) attaquant l'État devant le Conseil d'État pour inaction climatique, le ministre est forcé de réagir par voie de presse dans les colonnes du [Parisien](#) le 25 décembre 2019 : "*Ce n'est pas dans un tribunal qu'on va faire baisser les émissions de gaz à effet de serre. Ce n'est pas à des juges de forcer le gouvernement à prendre une loi, ce n'est pas le sens de nos institutions.*"

À l'époque, c'est l'acceptation sociale de mesures écologiques qui est invoquée par le ministre pour justifier l'inaction du gouvernement.

Dans [un courrier de février 2019](#), il explique : "*Les moyens à mettre en œuvre sont loin de susciter une adhésion évidente et systématique de la part des citoyens*". Pourtant, les propositions de la CCC et les [sondages disponibles](#) disent tout le contraire.

## "Je peux pas, j'ai piscine"

Sur l'ensemble de ces votes stratégiques, François de Rugy était absent :

- Néonicotinoïdes (réintroduction en 2020) : [absent](#)
- Huile de Palme (suppression niche fiscale 2019) : [absent](#)
- Contreparties écologiques et baisse impôts de production (PLF) : [absent](#)

🇪🇺 **Laurent Saint-Martin** : le fossoyeur de la Convention citoyenne

© Vincent Isore IP3 Press



Député du Val-de-Marne, Laurent Saint-Martin est rapporteur général du budget. Dans la droite ligne de la position de Bercy, c'est lui qui a piloté les débats à l'Assemblée nationale sur les différents projets de loi de finances (PLFR et PLF) en orchestrant au passage un détricotage en règle de toutes les propositions de la Convention citoyenne pour le climat relevant du budget.

## Le crash-test du budget

Bien placés pour se prononcer sur l'utilisation de l'argent des contribuables, les membres de la Convention citoyenne ont formulé plusieurs propositions qui relèvent directement de questions budgétaires et qui ont été débattues par les parlementaires. Parmi elles, on peut citer : le rétablissement de l'ISF ou un impôt écologique sur la fortune, le malus poids pour les automobiles, la suppression des niches fiscales sur la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE), la taxation des engrais azotés, l'encadrement des dividendes, une écotaxe nettement réhaussée sur les billets d'avion, des investissements massifs et pérennes dans la rénovation des logements et le ferroviaire.

Pourtant, dès les premières discussions autour du 3<sup>e</sup> projet de loi de finances rectificative (PLFR), Laurent Saint-Martin a annoncé la couleur en commission finances : "S'il y a des avis défavorables et des votes contre, ce n'est pas un scandale parce que c'est contraire aux propositions de la Convention citoyenne pour le climat" (déclaration du 24 juin). En d'autres termes, au Palais Bourbon, pas de "sans filtre" qui vaille !

De fait, la suite de l'histoire lui a donné raison puisqu'au final, toutes les mesures budgétaires de la CCC ont été rejetées ou réduites à peau de chagrin lors des votes en séance, comme l'explique [Le Monde](#) dans l'article "Convention citoyenne pour le climat : l'occasion manquée du projet de loi de finances".

## Le refus des contreparties écologiques

Tout comme Bruno Lemaire et Olivia Grégoire, Laurent Saint-Martin s'est plusieurs fois opposé à l'introduction de contreparties environnementales aux aides publiques, prétextant que la priorité allait à l'emploi, selon le vieux schéma rhétorique qui consiste à opposer économie et écologie.

## Focus sur la Convention citoyenne et le budget 2021

Le projet de loi de finances, débattu cet automne à l'Assemblée nationale a été une séquence politique clef pour tester la portée réelle du plan « France Relance » en matière d'écologie, ainsi que la volonté du gouvernement d'agir en ce sens. Ce budget permet aussi d'évaluer l'action de la majorité pour transcrire dans la loi les principales propositions d'ordre budgétaire de la CCC.

Beaucoup d'amendements favorables au climat ont été déposés et débattus, reprenant un certain nombre des mesures de la CCC, mais force est de constater qu'ils n'ont pas passé le crash test des consignes de vote du gouvernement, qui refuse toute contrainte sur les entreprises et toute évolution vers un partage plus juste de l'effort entre acteurs économiques. Loin d'être reprises sans filtre, les mesures de la CCC ont été sélectionnées au compte goutte, retoquées pour les plus structurantes d'entre elles ou vidées de leur substance.

Il en résulte un budget qui ne permettra pas de respecter les objectifs climatiques de la France, une majorité qui ne respecte pas la promesse initiale de la CCC et s'enferme dans le déni climatique qui caractérise la ligne gouvernementale.

Propositions de la CCC retoquées  ou vidées de leur substances ↘ dans le cadre du PLF <sup>4</sup>

1	Renforcement du barème du malus automobile	↘
2	Mise en place d'un malus poids	↘
3	Forfait mobilités durables (généralisation et hausse)	↘
4	Eco-contribution kilométrique sur les billets d'avion	
5	Mise à niveau de la fiscalité du carburant pour	↘

<sup>4</sup> L'adoption finale du PLF aura lieu à la mi-décembre après le passage au Sénat. Techniquement, certaines mesures peuvent donc encore évoluer. Voir l'[analyse du Réseau Action Climat](#) (RAC) en complément.

	l'aviation de loisir	
6	Suppression de la niche fiscale sur le kérosène	
7	Sortir progressivement des avantages fiscaux sur le gazole pour les poids lourds	
8	Développer un plan d'investissement massif dans le transport ferroviaire	↓
9	Hausse du fonds vélo	↓
10	TVA à 5,5% pour les déplacements en train	
11	Hausse du bonus CO2 automobile	↓
12	Rénovation globale ( <a href="#">système progressif d'aides avec zéro reste à charge pour les plus démunis</a> )	
13	Taxer les engrais de synthèse	
14	Engager la restauration collective vers des pratiques plus vertueuses	↓
15	Aider à la structuration de la filière des protéagineux	↓
16	Conditionner les aides publiques à l'évolution positive du bilan gaz à effet de serre	
17	Réduction puis suppression des garanties à l'export pour les projets liés aux énergies fossiles	↓

Autres propositions structurantes de la CCC repoussées ou abandonnées à ce stade et autres “jokers” (hors PLF)<sup>5</sup>

1	Taxer les dividendes à hauteur de 4%	
2	Modifier le préambule de la Constitution	
3	Limiter la vitesse à 110km/h sur les autoroutes	
4	Créer un impôt écologique sur la fortune <sup>6</sup>	
5	Interdire les publicités pour les produits les plus émetteurs de gaz à effet de serre	
6	Mettre en place un moratoire sur le déploiement de la 5G	
7	Abandon du CETA (en l'état)	
8	Instaurer un moratoire sur les entrepôts du e-commerce	
9	Obligation de rénovation globale progressive à partir de 2024 pour les logements d'une classe supérieure à B avec une priorité donnée aux passoires énergétiques.	
10	Suppression des liaisons aériennes domestiques quand une alternative en train de moins de 4h est disponible	
11	Interdire les extensions d'aéroports (y compris les projets en cours)	
12	Interdire la vente de véhicules neufs très émetteurs dès 2025	
13	Passer à un choix végétarien quotidien dans la restaurations collective publique	
14	Accompagner la restructuration de l'élevage	

<sup>5</sup> Tableau non exhaustif. Retrouvez [Les 15 mesures à sauver](#) du Réseau Action Climat.

<sup>6</sup> L'idée d'un rétablissement de l'ISF ou d'un impôt écologique sur la fortune figurait dans les grandes orientations de la Convention citoyenne sur le financement et la fiscalité.